

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mai 2023

*SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique*

**Déclaration du groupe CGT-FO**

L'attractivité pour l'espace côtier ne date pas d'aujourd'hui. Beaucoup de civilisations se sont développées autour des mers et océans car ils présentent des avantages en termes de commerce, de transports et de facilités d'accès à d'autres espaces. Cette attractivité s'est renforcée au fil du temps. Partout, les bandes côtières sont convoitées et leur densification pose de plus en plus de problèmes avec les dégradations environnementales qu'elle occasionne. Il faut une action publique forte pour gérer le littoral et rétablir un équilibre écologique qui permette de sauver ces espaces d'une destruction à long terme. Cet avis part du constat d'échec de la SNML1 et propose de ne pas répéter les mêmes erreurs avec la nouvelle stratégie nationale mer littoral (SNML2).

Le texte préconise ainsi d'agir sur plusieurs fronts pour d'abord réduire les impacts actuels afin de stopper les dégradations en cours et inverser la tendance. Il faut par exemple diminuer les polluants agricoles et chimiques, limiter les pêches professionnelles dans certaines zones, pour permettre un meilleur fonctionnement des écosystèmes, aider à la reconstitution des stocks et au développement d'une biodiversité marine. Le groupe FO salut en particulier la préconisation sur la nécessité d'aider au développement d'une filière française de démantèlement des navires. En plus de ses retombées économiques et sociales, un tel choix aiderait à mettre en place une filière respectueuses des conditions de travail et protectrice de l'environnement, ce qui est loin d'être le cas dans les pays à bas coûts où sont envoyés nos bateaux en fin de vie.

L'avis insiste sur la nécessité de repenser l'organisation des différents intervenants dans la politique du littoral pour trouver une meilleure coordination entre les acteurs et mettre en place une politique d'aménagement en cohérence avec les objectifs de de préservation du littoral. La question de la planification est mise en avant car il faut arriver à trouver le bon équilibre entre les différents enjeux qui permettent la préservation du littoral. Pour le groupe FO la recherche de cet équilibre est particulièrement importante car aucune politique de préservation du littoral ne peut réussir si elle ne tient pas compte des enjeux économiques et sociaux. Les bandes côtières sont des lieux de vie et il est important qu'ils puissent aussi continuer à préserver leurs activités économiques, à créer de l'emploi et à permettre à toutes les couches sociales d'y vivre. Pour le groupe FO, il est important de préserver ces espaces, d'arrêter de les détériorer et de réparer toutes les dégradations qu'ils subissent depuis longtemps. Un tel projet est aussi une opportunité pour mettre en place un nouveau modèle économique respectueux de l'environnement et des équilibres de la nature mais aussi créateur d'emplois durables et socialement justes. Agir contre la dégradation du littoral nécessite également que l'Etat mette les moyens financiers et humains pour permettre aux différentes structures de préservation du littoral d'effectuer leur travail dans de meilleures conditions. Il faut aider la recherche à se développer pour mieux alimenter les solutions à mettre en place et mobiliser les progrès scientifiques et la connaissance dans cette lutte pour une meilleure santé de nos littoraux.

Même si le groupe FO regrette que les questions économiques et sociales ne soient pas suffisamment abordées, il a voté en faveur de cet avis.